SAS CGR AUDIT

Audit, Conseil, Expertise

Mr Gilles Royer
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier

ASSOCIATION HORIZONS

Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai 1945
91 150 ETAMPES

_

Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes annuels

ASSOCIATION HORIZONS

Siège social : Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai
91 150 ETAMPES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HORIZONS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe concernant les subventions reçues et à recevoir, les fonds dédiés et la détermination des créances clients sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 19 Juin 2020



SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

HORIZONS

avenue du 8 Mai 1945
91150 ETAMPES

APE : 8559A Siret : 42826196000028

Jégard Créatis

CREATIS EXPERTISE & CONSEIL
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

2 Bis rue des Coquelicots
91160 LONGJUMEAU

Tel. 01.69.19.19.40

Courriel. creatisidfs@creatisgroupe.com Web. http://www.creatisgroupe.com/

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 193	1 596	597	
Immobilisations corporelles	163 118	147 697	15 420	19 276
Immobilisations financières				33 239
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**165 311**	**149 293**	**16 017**	**52 515**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 073
Créances				
Usagers et comptes rattachés	104 801		104 801	114 409
Autres	119 376	5 168	114 208	132 107
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	207 943		207 943	75 399
Caisse	42		42	253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**432 162**	**5 168**	**426 994**	**327 241**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 071		1 071	794
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**1 071**		**1 071**	**794**
TOTAL GENERAL	**598 544**	**154 461**	**444 083**	**380 550**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	106 474	106 474
Ecarts de réévaluation		
Réserves	59 940	117 109
Résultat de l'exercice	**73 786**	**-57 168**
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**240 200**	**166 415**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	1 146	3 646
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**241 346**	**170 060**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	**22 400**	**24 688**
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 824	17 424
Autres	87 095	89 961
TOTAL DETTES	**79 519**	**82 697**
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**444 083**	**380 550**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	101 919
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	532 947	473 660	59 287	12,52
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	143 001	141 001	2 000	1,42
Reprises et Transferts de charge	10 397	11 316	-919	-8,12
Cotisations				
Autres produits	246	445	-199	-44,79
Produits d'exploitation	**686 591**	**626 421**	**60 169**	**9,61**
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	122 625	106 740	15 885	14,88
Impôts et taxes	11 780	17 161	-5 381	-31,36
Salaires et Traitements	333 496	368 917	-35 421	-9,60
Charges sociales	117 548	146 955	-29 408	-20,01
Amortissements et provisions	10 637	19 017	-8 380	-44,07
Autres charges	447	4 177	-3 730	-89,30
Charges d'exploitation	**596 532**	**662 967**	**-66 435**	**-10,02**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**90 058**	**-36 546**	**126 604**	**-346,43**
Opérations faites en commun				
Produits financiers	1 269	803	466	58,07
Charges financières				
Résultat financier	**1 269**	**803**	**466**	**58,07**
RESULTAT COURANT	**91 327**	**-35 743**	**127 070**	**-355,51**
Produits exceptionnels	6 254	4 060	2 194	54,04
Charges exceptionnelles	26 083	798	25 286	NS
Résultat exceptionnel	**-19 829**	**3 263**	**-23 092**	**-707,78**
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées	10 788		10 788	
Engagements à réaliser	8 500	24 688	-16 188	-65,57
EXCEDENT OU DEFICIT	**73 786**	**-57 168**	**130 954**	**-229,07**
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat	5 380	5 200	180	3,46
Prestations en nature	66 000	66 000		
Dons en nature				
Total des produits	**71 380**	**71 200**	**180**	**0,25**
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite	66 000	66 000		
Personnel bénévole	5 380	5 200	180	3,46
Total des charges	**71 380**	**71 200**	**180**	**0,25**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HORIZONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 444 083 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 73 786 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/05/2020 par les dirigeants de l'association.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 4 à 8 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 305	888		2 193
Immobilisations incorporelles	**1 305**	**888**		**2 193**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 128			31 128
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 396			47 396
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 933	5 661		84 594
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**157 457**	**5 661**		**163 118**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	33 239		33 239	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**33 239**		**33 239**	
ACTIF IMMOBILISE	**192 001**	**6 549**	**33 239**	**165 311**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 305	291		1 596
Immobilisations incorporelles	**1 305**	**291**		**1 596**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 539	1 170		28 709
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 495	1 724		45 219
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 146	6 623		73 769
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**138 180**	**9 517**		**147 697**
ACTIF IMMOBILISE	**139 485**	**9 808**		**149 293**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 225 248 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	104 801	104 801	
Autres	119 376	119 376	
Charges constatées d'avance	1 071	1 071	
Total	**225 248**	**225 248**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	1 960
AVOIRS A RECEVOIR	4 767
PERSONNEL - PDTS Ó RECEVO	1 325
Total	**8 052**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	106 474				106 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	78 417				78 417
Report à Nouveau	117 109			57 168	59 940
Excédent ou déficit de l'exercice	-57 168	57 168	73 786		73 786
Situation nette	**244 832**	**57 168**	**73 786**	**57 168**	**318 618**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	3 646			2 500	1 146
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**248 478**	**57 168**	**73 786**	**59 668**	**319 764**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 101 919 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 824	14 824		
Dettes fiscales et sociales	87 095	87 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**101 919**	**101 919**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS- FACTS NON PARVENUES	10 086
DETTES PROV S/C.PAYE	23 296
CHARGES SOC. S/CP	9 363
Total	**42 745**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 071		
Total	**1 071**		

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 284 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Convention de formatio	9 688	9 688	6 288	8 500	11 900
Fonds aidie ndividuelle	15 000	15 000	4 500		10 500
Total	**24 688**	**24 688**	**10 788**	**8 500**	**22 400**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 253	
Subventions d'investissement virées au résultat		2 500
TOTAL	**15 253**	**2 500**

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération des cadres n'est pas indiquée, celle-ci conduisant à donner une information individuelle.

Engagements financiers

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 429
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**15 429**

Contributions volontaires

1/ L'association a bénéficié de contributions volontaires de la part de l'EPS Barthelemy Durant correspondant à la mise à disposition de locaux d'une superficie de 550 m² pour une valeur estimée de 66000 €.

2/ Les heures de bénévolats réalisées par les formateurs sont égales à 269 heures valorisées à 20 € y compris charges sociales soit 5380 €.

Autres informations

Continuité de l'exploitation et évènements postérieurs à la clôture liée à la crise sanitaire

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020.
Depuis le 17 Mars 2020, début de la période de confinement, les décisions suivantes ont été prises :
• 3 demandes successives d'autorisation au titre de l'activité partielle (du 17 mars au 15 avril et du 16 avril au 11 mai pour couvrir la période de confinement et du 12 mai au 31 juillet par précaution pour anticiper des difficultés de reprise d'activité) ;
• mise en activité partielle avec une journée de télétravail hebdomadaire pour l'ensemble des formateurs et l'emploi d'avenir, du 17 mars au 11 mai ;
• mise en activité partielle au cas par cas, à partir du 12 mai.

Pendant la période de confinement, un long travail d'ingénierie a été mené pour convertir les formations présentielles en formations distancielles pour permettre le déploiement des 2 modalités en fonction des besoins.

La semaine du déconfinement a été dédiée à la rédaction du Protocole de réouverture permettant à nouveau l'accueil des stagiaires en présentiel (aménagement des locaux, acquisition de matériel, organisation, ...). Le démarrage de formations collectives a pu se faire dès la semaine du 18 mai, avec une reprise très partielle.

Il est possible aujourd'hui d'apprécier l'impact chiffré du confinement qui pourrait se situer aux alentours de 2/11ème du chiffre d'affaires annuel. Mais nous sommes à ce jour, dans l'incapacité de prévoir les incidences post-confinement compte tenu :
• de l'impact des mesures à appliquer (limitation du nombre de personnes accueillies simultanément) ;
• des coûts finaux liés à l'acquisition du matériel (gel hydroalcoolique, masques, ...) ;
• des incertitudes quant aux décisions des financeurs sur le réajustement des financements initialement prévus (au nombre de stagiaires ? au nombre de mois ? au nombre de sessions ? ...) ;
• de la réaction des stagiaires (appréhension du collectif) et clients (formations reportées).

Dans ce contexte inédit, notre activité traversera une période de fortes turbulences et il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie sans pour autant, à ce jour, remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE1_RESSOURCES

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

ANNEXE 1

TABLEAU 1 : RESSOURCES DE L'ORGANISME

Origine des fonds	Montants N		Montants N - 1	
	en €	en %	en €	en %
I. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	89 414,75 €	13%	68 726,01 €	11%
Etat, Collectivités locales, étab.pub	4 100,00 €	1%	1 900,00 €	0%
OPCO	26 491,50 €	4%	15 296,00 €	2%
Entreprises :		0%		0%
Via Fongecif		0%		
OMA		0%		
FAF		0%		
Particuliers				
Sous total I	**125 190,94 €**	**18%**	**85 922,01 €**	**14%**
II. Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes	46 406,70 €	7%	39 269,78 €	6%
Etat	33 390,00 €	5%	17 000,00 €	3%
Régions		0%	144 596,32 €	23%
Autres collectivités territoriales : Conseil Départemental, Mairie et Communautés d'agglomération	264 771,00 €	38%	269 091,00 €	43%
Sous total II :	**344 567,70 €**	**49%**	**469 957,10 €**	**74%**
III. Autres				
Autres organismes de formation	203 745,81 €	29%	30 496,37 €	5%
Autres ressources : subvention, cotisation, produits financiers et produits exceptionnels, ...	31 397,15 €	4%	44 945,04 €	7%
Sous-total III :	**235 142,96 €**	**33%**	**75 441,41 €**	**12%**
Total des ressources	**704 901,60 €**	**100%**	**631 320,52 €**	**100%**

HORIZONS_ANNEXE2_DECOMPOSITION_ACTIONS

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

ANNEXE 2

TABLEAU 2 : DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	Volumes financiers			
	Montant (N)		Montant (N-1)	
	En €	En %	En €	En %
Diplômantes	**- €**	**0,00%**	**124 033,04 €**	**21,15%**
Employé(e) Familial(e)	- €	0,00%	35 315,76 €	6,02%
Assistant(e) de vie dépendant(e)	- €	0,00%	47 050,32 €	8,02%
Assistant(e) maternel(le) garde d'enfants	- €	0,00%	41 666,96 €	7,11%
Professionnalisante	**- €**	**0,00%**	**20 563,28 €**	**3,51%**
Parcours d'accès à la qualification aux Métiers des services aux personnes	- €	0,00%	20 563,28 €	3,51%
Perfectionnement professionnel	**639 987,14 €**	**95,02%**	**411 822,79 €**	**70,23%**
Entretien du domicile et du linge	12 777,00 €	1,90%	20 854,00 €	3,56%
Préparateur de commande	35 322,00 €	5,24%	- €	0,00%
Entretien des collectivités	4 392,00 €	0,65%	5 004,00 €	0,85%
Prévention des risques	22 965,80 €	3,41%	9 355,01 €	1,60%
Alimentation	3 600,00 €	0,53%	2 450,00 €	0,42%
Formations assistant(e)s maternel(le)s	34 886,25 €	5,18%	22 060,00 €	3,76%
Informatique	13 044,89 €	1,94%	4 755,00 €	0,81%
Communication	8 724,00 €	1,30%	7 913,00 €	1,35%
Recherche d'emploi	353 082,70 €	52,42%	175 198,78 €	29,88%
Savoirs de base	62 919,75 €	9,34%	64 458,00 €	10,99%
Linguistique	80 922,75 €	12,02%	85 100,00 €	14,51%
Mobilité	7 350,00 €	1,09%	14 675,00 €	2,50%
Insertion sociale	**33 517,31 €**	**4,98%**	**29 956,37 €**	**5,11%**
Savoirs être	33 517,31 €	4,98%	29 956,37 €	5,11%
Vie quotidienne	- €	0,00%	- €	0,00%
Total des ressources	**673 504,45 €**	**100,00%**	**586 375,48 €**	**100,00%**

HORIZONS_ANNEXE3_CONVENTIONS

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

ANNEXE 3

TABLEAU 3 : CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi d'exécution		
		Solde début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Rompre l'isolement 2018-2019	17 000,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Inclusion numérique 2018	50 302,00 €	6 287,75 €	6 287,75 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projets Remobilisation linguistique 2019	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projets Accompagnement intensif vers l'emploi des nouveaux BRSA 2019	108 436,00 €	108 436,00 €	80 819,00 €	27 617,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Inclusion numérique 2019	50 000,00 €	50 000,00 €	32 901,00 €	17 099,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Rompre l'isolement 2019-2020	17 000,00 €	17 000,00 €	5 100,00 €	11 900,00 €
Etat : Appel à projet BOP 104 Ateliers socio linguistiques	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Développer ses compétences professionnelles - ETAMPES - 2019	19 000,00 €	19 000,00 €	19 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Remobilisation vers l'emploi - ARPAJON - 2019	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	- €
Accompagnement intensif des nouveaux bénéficiaires du RSA 2019	98 558,00 €	98 558,00 €	98 558,00 €	- €